

TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES

DATE, DURÉE ET LIEU(X)

date: 2 sessions dans l'année :

Septembre et Janvier

durée par session: 525h centre

315h entreprise

lieu(x): MFR Les Deux Vals - Les Fins (25)

PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

- Demandeurs d'emploi
- Salariés (plan de développement des compétences, CPF et CPF-projet de transition professionnelle, reconversion...)

COÛT PAR PARTICIPANT

- Candidat pouvant être éligible au financement par la Conseil Régional
- CPF
- OPCO pour les salariés
- Possibilité de restauration et hébergement sur place.

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

FAIVRE PIERRET Armelle

FORMATEURS, ANIMATEURS, INTERVENANT

Toute l'équipe de formateurs, intervenants extérieurs, référent handicap...

FORMATION: PRESENTATION, OBJECTIFS, CONTENU

PRÉREQUIS

Niveau 2 : Savoir lire, écrire, compter et résoudre les problèmes simples

- Forte capacité d'adaptation, maturité
- Autonomie, réactivité et sens des responsabilités
- Facilités à communiquer
- Bonne condition physique
- Disponibilité
- Mobilité : Permis B (ou en cours)

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Réunions d'information
- Prescription
- Sélection sur dossier de candidature, tests de connaissance et entretien de motivation
- Adaptation du parcours selon les acquis et les dispenses et équivalences réglementaires
- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)

OBJECTIFS

Au quotidien, l'assistant de vie aux familles (ADVF) est capable de réaliser les activités suivantes :

- de prévenir les risques,
- de régler des situations urgentes, d'organiser les actes que la personne doit accomplir mais aussi
- de contribuer à maintenir ou restaurer l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne.
- de prendre le relais des parents dans la prise en charge de leurs enfants à domicile
- d'entretenir le linge et le logement d'un particulier

CONTENU

La formation est conduite de façon modulaire autour des 3 blocs de compétences visées par la qualification.

TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques :

- Moyens utilisés pour permettre les apprentissages (exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, jeux de rôles, exposés, film, vidéo...) mais aussi ;
- Supports pédagogiques, intervention de professionnels, visite terrain.
- Matériel de vidéo projection ; Salles, Matériel informatique, WIFI
- Plateaux techniques: cuisine, appareils ménagers, matériels d'entretien du logement et du linge, d'assistance (fauteuil), lit médicalisé

Méthodes :

- Suivi individualisé.
- Accompagnement vers l'autonomie et la responsabilisation
- Visite en entreprise : validation des acquis en milieu professionnel
- Reprise de confiance en soi.

Modalités :

- Présentiel, expérientiel (période en milieu professionnel)

COMPETENCES CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISEES

La formation au Titre professionnel d'assistance de vie aux familles (ADVF) est composée de 3 certificats de compétence professionnelle (CCP) :

- CCP1 – Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien
- CCP2 – Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile
- CCP3 – Assister les personnes dans l'entretien de leur cadre de vie et la préparation de leur repas

MODALITÉ D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

(SI FORMATION CERTIFIANTE OU DIPLÔMANTE)

- Rédaction du dossier Professionnel (DP)
- Passage des épreuves de certification en vue de l'obtention de 3 certificats de
- Compétences Professionnelles, et du titre de niveau 3 « Assistant(e) de vie aux familles ».
- Diplôme reconnu par l'Etat: Titre professionnel d'Assistant de vie aux familles (ADVF), délivré par le ministère du Travail (Réf. 00391 - JO 24/03/16), Niveau 3 (anciennement niveau V éq. CAP)

SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

Suivi de l'action:

- Accompagnement personnalisé
- Émargement des stagiaires et des formations
- Suivi des états de présence en lien avec le prescripteur
- Attestation d'entrée et fin de formation, avec bilan de stage

Évaluation de l'action:

Tutorat et visite de stage.

Bilan régulier en début et fin de session, et stage

Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid »

Passerelles et débouchés possibles

Cette formation peut être prolongée avec un certificat complémentaire de spécialisation "Accompagner les personnes en situation de handicap vivant à domicile"

Métiers possibles:

- Auxiliaire de vie
- Aide aux personnes âgées
- Accueillant familial
- Agent à domicile
- Auxiliaire de vie sociale
- Garde d'enfants.